

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

 MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
 DE LA REFORME DE LA FONCTION PU-
 BLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL ET DE
 LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° _____/MREFFPS.DGTFP.DFP.

Portant versement et nomination de Madame
 SAMBA née BADILA Céline, en service à la
 Direction Générale de la Recherche Scien-
 tifique dans les cadres de la catégorie
 A. hiérarchie I. du Corps des Chercheurs
 et Techniciens de Recherche du Personnel
 de la Recherche Scientifique.

-----oOo-----
 LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
 (/u l'Ordonnance n° 019/84 du 23.8.1984 portant modification de
 certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
 (/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonc-
 tionnaires ;
 (/u l'arrêté n° 2067/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la
 solde des fonctionnaires ;
 (/u le décret n° 82/842 du 16.9.1982 fixant le statut particu-
 lier du Personnel de la Recherche Scientifique ;
 (/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des ré-
 munérations des fonctionnaires ;
 (/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
 des diverses catégories des cadres ;
 (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et
 hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant sta-
 tut général des fonctionnaires ;
 (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination
 et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
 (/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions
 dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
 les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
 (/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la prise
 d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
 nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
 (/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant
 les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelon-
 nements indiciaires des fonctionnaires ;
 (/u le décret n° 84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Pre-
 mier Ministre ;
 (/u le décret n° 84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Mem-
 bras du Gouvernement ;
 (/u le décret n° 84/860 du 20.8.1984 portant organisation des
 intérimaires des Membres du Gouvernement ;
 (/u les Attestations n°s 439 et 2042/DGTFP.DFP des 28 Mai 1981
 et 23 Octobre 1982, relatives à l'intégration et à la mise de l'intéres-
 sée à la disposition de la Direction Générale de la Recherche Scientifique ;
 (/u le Procès-Verbal de la première réunion du Conseil de la Re-
 cherche Scientifique, tenue le 30 Août 1983, notamment en page 3 bis ;
 (/u le dossier de candidature constitué par l'intéressée ;

DECRETE :

.../...

YB

ARTICLE 1ER : En application des dispositions combinées du décret n° 82/842 du 16 Septembre 1982 et du Procès-Verbal en date du 30 Août 1983 susvisés, Madame SAMBA née BADILA Céline, Administrateur de Santé Stagiaire des cadres de la catégorie A hiérarchie I, indice 790 pour compter du 10 Décembre 1980, est versée à concordance de catégorie dans le Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique et nommée au grade d'Attaché de Recherche Stagiaire, indice 790.

ARTICLE 2 : L'intéressée bénéficiera d'une bonification d'un (1) échelon à la date effective de sa titularisation.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de la solde, pour compter du 1er Janvier 1984, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 6 MARS 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de la Recherche
Scientifique,


Pierre Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA.-

Le Ministre du Travail, de l'Em-
ploi, de la Refonte de la Fonc-
tion Publique et de la Prévoyance
Sociale,

Bernard COMBO MATSINA.-


Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,


Itihi Ossétounba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC 1
DGEFF/DEP 3
DFP/BST 1
L.G.B. 5
D.U.F. 1
M.R.S. 2
D.G.R.S. 2
DOSSIER 3
INTERESSEE 1
SGCM/SC 2/-

